



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 21 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Il reste 4 jours pour déposer les candidatures

A ce jour, aucun candidat ne s'est déclaré dans 72 communes drômoises.

Pour les communes de – de 1000 habitants, chaque candidature est individuelle, avec possibilité de dépôt groupé. En conséquence, pour déposer sa candidature, **il n'est pas nécessaire d'avoir un nombre de candidats équivalent au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.**

Il est rappelé qu'un système de prise de rendez-vous en ligne est à disposition en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rdvmun.drome.gouv.fr>

Un accueil sans rendez-vous est toujours possible en préfecture et sous-préfectures selon les horaires suivants :

- du lundi 24 février au mercredi 26 février 2020 de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
- le jeudi 27 février 2020 de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h00

Il est conseillé d'effectuer sa demande en ligne pour réduire les temps d'attente.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr